

NOVAS D'AICI

N°43-31 décembre 2024

Vous souhaitez une
Bonne année



L'édito du maire

Voici le dernier numéro de l'année de notre journal qui assure le lien avec vous toutes et tous amis de Termes . Cette année 2024 aura été marquée par la poursuite de la sécheresse qui affecte fortement une partie du sud de la France . Une sécheresse qui met en péril l'agriculture mais aussi la fourniture en eau de la population

Notre source de Coyno POUNT a tenu , mais il était temps que la pluie revienne .

L'avenir nous incite à prendre des initiatives, c'est ce que nous venons de faire en adhérant au syndicat départemental Réseau 11 qui aura désormais la responsabilité d'assurer la continuité du service .

Mais au-delà de l'eau potable nous travaillons à la sécurisation de la fourniture d'eau aux éleveurs et pour l'arrosage des jardins .Ces travaux devraient intervenir en 2025.

En 2025 une tranche importante de travaux aura lieu au château . Des travaux de consolidation et restauration de remparts . Des travaux nécessaires à la conservation du monument qui pourrait très bientôt entrer dans la liste prestigieuse des monuments inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre d'un des châteaux de la sénéchaussée de la cité de Carcassonne au XIII siècle .

Et pour terminer cette année, j'ai le plaisir de vous inviter aux vœux de bonne année du conseil municipal qui cette année se dérouleront le

**Samedi 4 janvier 2025 à 18 h30
à l'auberge**

Au delà des traditionnels vœux, ce sera l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux gestionnaires de l'auberge .

Hervé Baro

Le Genivre est heureux de dévoiler son calendrier d'événements pour l'année à venir !

Fidèles à notre mission de créer des moments inoubliables pour le village, nous avons concocté une série d'animations variées pour tous les goûts et tous les âges. Fête, repas, activités pour les enfants etc ...

Prochain rendez-vous le 28 février pour le loto (détails à venir)

Rejoignez-nous nombreux pour partager joie, convivialité et bonne humeur. Ensemble, faisons de chaque événement une réussite.

N'oubliez pas les adhésions auprès d'Hélène ou Jérémie. Des surprises seront prévues pour les adhérents .



Jérémie Séguy

De nouveaux restaurateurs à l'auberge

L'un est cuisinier depuis 10 ans, c'est Alexis, 30 ans . L'autre a longtemps travaillé dans le social et le culturel , c'est François Dechazeaux, 55 ans.

L'oncle et le neveu cherchaient depuis plusieurs années une location-gérance dans un village pour y créer leur bar-restaurant .

Leur envie ? Créer un lieu de lien social pour le village et bien sûr aussi pour la clientèle touristique .

Ce qui les a séduits à Termes ? Les vieilles maisons , la pierre, la lumière, l'odeur des platanes et des feux de bois ...

Leur perspective ? Ouvrir l'auberge en février .

N'hésitez pas à faire leur connaissance lors des vœux à l'auberge, ils souhaitent être à l'écoute des habitants du village .

Sylvie

Novas de los d'Aïci : Jean Séguy, le doyen du village, 96 ans, nous a quittés le 26 octobre , tandis que son arrière petit fils, Landry Restoux , fils de Sophie et Johan , venait au monde le 28 octobre ! Le 5 novembre , naissait aussi Aïden Caleca, fils de Rémi et Mélanie . Toutes nos félicitations aux parents et aux grands-parents , Michel et Sylvie Séguy ainsi que Michèle et Christian Caleca. Bienvenue également à François Dechazeaux et Alexis Henry qui s'installent à Termes et reprennent la gérance du restaurant .

Responsable de la publication : Sylvie Séguy

Rédacteurs de ce journal : Hervé Baro, Michel Séguy , Françoise Baro, Sylvie Séguy

Recensement de la population

En 2025, Termes réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets . L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur (Aurore Genty) à votre demande.

Les résidences **non** principales ne recevront aucun document et seront simplement comptabilisées comme logements lors du recensement.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **17 janvier** ? Contactez l'agent recenseur ou le coordonnateur communal (Sylvie Séguy) .

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Merci de votre participation active à ce moment important pour la commune.

PROJET DE VALORISATION TOURISTIQUE DE LA COMMUNES DE TERMES & DES GORGES DU SOU

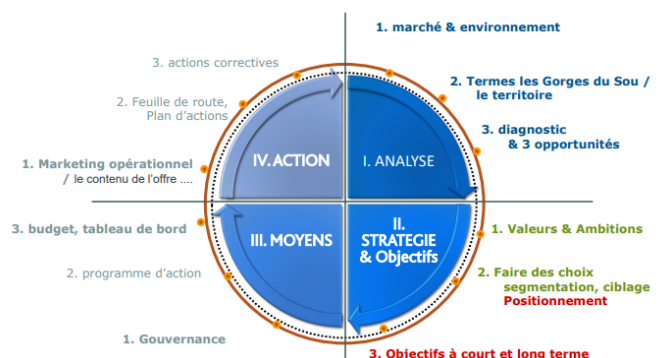
Déjà quatre journées de formation au cours desquelles le groupe de travail est arrivé à un « positionnement » commun du site exprimé dans cette « promesse » : « Termes, une pépite au cœur de l'Aude entre histoire, nature et découvertes , pour se rencontrer et grandir ensemble » .

La direction prise est celle du développement d'un écotourisme qui ne soit plus centré uniquement sur le château.

Des recherches d'expériences faites par le groupe (benchmark) sur des activités susceptibles de convenir au site nous ont éclairés sur leur faisabilité, notamment économique : activités scientifiques, parcours avec belvédères et/ou passerelles, événementiel au château, aire de bivouac vélo/rando , relais PNR , parkings payants etc...

Enfin, le travail de définition des axes stratégiques pour 2025 et les années suivantes est engagé autour des thèmes suivants :

Avancée de nos travaux pour définir la future stratégie de valorisation touristique !...



- Organiser (l'accueil du public et des activités)
- Aménager (un parcours des visiteurs Château/village/gorges etc...)
- Communiquer (auprès des villageois, des visiteurs).

Ce travail n'est pas terminé.

Nous allons maintenant rentrer dans la phase d'élaboration d'un programme d'actions, avec l'objectif de faire coïncider le positionnement du projet et la capacité économique de la commune à le réaliser et à le gérer d'une manière équilibrée , ce qui n'est pas simple .

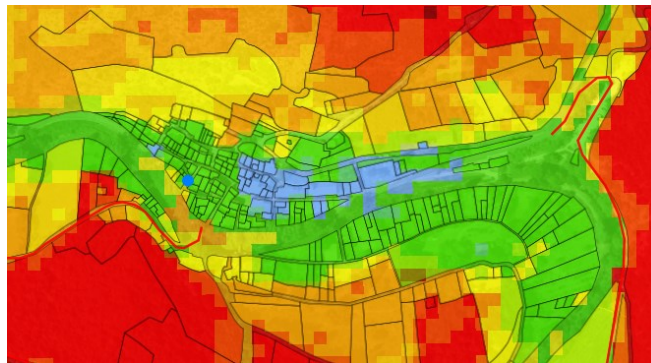
Nous aurons le plaisir de vous présenter prochainement l'avancement de ce travail (fin janvier ou février), afin de recueillir vos avis . Nous finaliserons ensuite ce programme d'actions fin mars début avril .

Sylvie

Protection des habitations contre les incendies

En cette fin d'année 2024, la préfecture de l'Aude publie une carte interactive des aléas incendie de végétation, qui devra servir dorénavant pour les autorisations d'urbanisme.

Cette carte permet, parcelle par parcelle, de connaître le risque estimé par la préfecture pour chaque habitation <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=192b579a-9ebc-4056-9849-93c6b8775387>



Celle-ci montre que les alentours du village, comme ceux de plusieurs écarts sont soumis à des aléas incendie moyens à très forts (jaune: moyen, orange : fort, rouge : très fort).

Elle rappelle aussi que chaque habitation est soumise aux obligations légales de débroussaillage (OLD), dans un périmètre de 50 m de rayon autour du bâti. Actuellement, certains propriétaires se sont mis en conformité avec la loi, d'autres non.



A la page **Les Obligations Légales de Débroussaillage** du site préfectoral, on peut trouver l'arrêté 2023 concernant les OLD, avec des schémas explicatifs sur leur mise en œuvre. Sur cette même page, on trouve dorénavant le Zonage des Obligations Légales de Débroussaillage 2023 à transmettre par le maire à ses administrés : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=97d6dd9f-8e15-4505-8892-a7783d63ccaa#>.

En ce qui concerne le village, on observe une grande imbrication des zonages individuels et très certainement la nécessité de définir la part de chacun dans ce travail de mise en sécurité.

C'est pourquoi, afin que chacun soit informé techniquement du débroussaillage à faire, de la part qui lui incombe légalement autour de son habitation, mais aussi de réfléchir à une possible mutualisation de ces travaux autour du village, la commune va organiser, en ce début d'année, une réunion d'information avec le SDIS et l'ONF. Vous en serez informés bien entendu dès que la date sera fixée.

Sylvie

Pour rendre hommage à Jean Ségué, voici un bref échantillon en 4 épisodes de ses recherches concernant le village : celui consacré à l'école du village

- Il semblerait que le 1^{er} instituteur de Termes soit **M. Catenat** nommé en 1829.

- Il fut remplacé très vite de 1831 à 1873, par **Pierre Olive** natif du village. Il aurait exercé son métier dans la maison appartenant aujourd'hui à Benoît Meignan. Instituteur avant les lois scolaires de Jules Ferry, une part importante de son enseignement est d'ordre religieux. Cela ne l'empêcha pas de prodiguer un enseignement de qualité comme le mentionne dans sa monographie Aimé Mallet lui-même instituteur « *Tout jeune, mon père François, se distingua à l'école de Termes avec M. Olive réputé alors, qui forma pendant 42 ans de très bons élèves* ».

- **Dominique Gouzy** lui succéda mais ne resta que peu de temps en poste, préférant devenir buraliste. Avec lui, l'école s'était déplacée dans la maison actuelle d'Annick Dimon.

- En 1879 **M. Huillet** de Dernacueillette prit la relève jusqu'en 1883. Période brève, marquée par des démêlés

avec la commune et plus exactement avec le curé d'alors. Nous sommes dans la période de « fondement » de la 3^{ème} République, période d'opposition entre républicains et cléricaux. Termes n'y a pas échappé. Selon le conseil municipal de l'époque, dans une lettre écrite au Préfet et à l'inspecteur primaire, « *M. Huillet a semé la division et la discorde dans une localité jusque là fort calme* », « *il s'est rendu intolérable par sa conduite et ses grossièretés envers les habitants* »... Bref, il est urgent de renvoyer M. Huillet. L'inspecteur primaire, après enquête, en fait une toute autre analyse et accuse le curé Jalbaud d'entretenir une *pression occulte* sur le conseil qu'il qualifie de « *réactionnaire...*, au mois de novembre dernier, M. le curé attaqua violemment ... Jules Ferry... le traitant d'homme néfaste ... », « *la partie républicaine le tient (M. Huillet) en haute estime* ». Les sermons antirépublicains du curé de Termes sont repris dans la presse républicaine de Carcassonne. Pour ne pas céder à la pression du curé, M. Huillet, en accord avec l'inspection est maintenu sur son poste mais en 1883, il préféra demander sa mutation. L'histoire ne dit pas si les tensions dans la commune étaient retombées entre temps.

Michel

En parcourant le village



La suite de notre promenade nous mène à la demeure des Lafourcade, sur la même placette enherbée que celle des Haupt, dégagée et ensoleillée depuis la démolition des maisons de Lucien et Victorin laissant place à une aire de pique nique appréciée.

Le bâtiment sur lequel nous nous arrêtons a la particularité d'être traversé par la « Carriera del Bayle », créant un couvert, et par une rigole, trop-plein du bassin, faisant l'été la joie des bambins.

Les deux passages couverts existants à Termes témoignent, comme c'est souvent le cas, d'une époque où la densité de la population oblige à utiliser l'espace en construisant au-dessus des rues ; Notons que le plafond du couvert de la maison Lafourcade est admirablement conservé.

Cette maison et celle attenante occupée à l'heure actuelle par la famille Nougapolis (nous verrons cette 2ème maison accessible sur la rue dal Boisset dans un prochain numéro) appartiennent à l'origine à la famille Séguy .

Dans la 2ème moitié du 19ème siècle, elles hébergent « Pépi » Séguy Jean-Louis, son épouse Virginie et leurs 3 fils : Adrien, Emile et Jean, (le 1er étant le grand père de Jean Séguy et d'Hervé Baro, le 2ème à l'origine de la branche Séguy de St Pierre des Champs et le 3ème le père de Gérard Séguy, l'ancien propriétaire de la maison transformée en auberge).

A cette époque on entre dans la maison de la rue del Bayle par la couverte, un cellier occupe le rez de chaussée, une salle à manger agrémentée d'une cheminée à l'étage communique avec la maison voisine.

Par la suite, si le bas reste un lieu de stockage et accueille à un certain moment un mulet (Prosper), l'étage n'est plus utilisé par la famille Séguy et sert de ramoné-tage.

Courant 1969, l'héritier de cette maison, René Séguy, la vend à la famille Lafourcade, des Béarnais chers à son cœur. En effet, plus d'une dizaine d'années auparavant, René fait la connaissance de Joseph Lafourcade lors de leur affectation militaire dans l'armée de l'air à Pointe Noire au Congo. Joseph, spécialiste radio (morse), a le privilège de voler à bord des coucous de l'époque (peut-être un MD 315 Dassault ?). Devenus amis, ils deviennent beaux frères, René épousant Sylvie la sœur de Joseph. Une vie en partie à Termes pour René et Sylvie et une carrière de gendarme pour Joseph qui le fait bourlinguer, en compagnie de son épouse Simone, dans de nombreux territoires d'outre-mer (Guadeloupe, Réunion, Madagascar avant son indépendance). Un séjour de quelques mois à Termes dans l'attente de l'affectation de Joseph à Embrun permet à leur fille Sylvie (qui porte le prénom de sa tante!) de goûter plus longuement aux joies des Corbières, parcourant inlassablement le terrain avec son père à la recherche de grottes, cailloux, vestiges Joseph a eu le plaisir de côtoyer lors de son séjour à Madagascar celui qui deviendra l'un des plus grands paléontologues Yves Coppens et rencontre dans l'Aude, aussi bien des spécialistes des dinosaures que des passionnés de la Via Domitia.

Scolarisée à cette époque à l'école de Vignevieille, dirigée par Monsieur Bayle, la jeune Lafourcade conserve de ses séjours à Termes des souvenirs joyeux parfois insolites : les savoureux gratins de macaronis de Louise, les sorties au jardin dans la carriole d'Annette (la mère de Jean et René Séguy), les soins qu'apporte le docteur Mandoul tant aux humains, qu'aux chiens ou parfois aux poules (comme l'une d'entre elle passée sous la camionnette du boucher !).

Sur les traces de son père Sylvie embrasse la même carrière et part à de nombreuses reprises en outremer. A la retraite, elle prend plaisir à séjourner de temps en temps à Termes.

Françoise

(Merci à Sylvie Lafourcade et son cousin Jean-Claude Séguy de s'être penchés sur le passé)



Annette Séguy

Joseph Lafourcade

Sylvie Lafourcade (sœur de Joseph)
Sylvie Lafourcade (fille de Joseph)